

!ArcTrap® est une marque Communautaire déposée, N° 009632407, propriété d'ArcTrap® Organisation.

Les utilisateurs devront au préalable avoir obtenu l'accord d'ArcTrap® organisation pour l'exploitation de la marque et des logos.

Les inventeurs de ce sport ont souhaité donner un cadre précis à sa pratique dans le but de faire évoluer positivement la discipline concernant la sécurité et les règles du jeu.

Contact : info@arctrap-asso.com

Cabinet Herrburger
Conseil en propriété industrielle
115, Boulevard Haussmann
75008 Paris
Téléphone : +33 1-44-51-68-00
www.herrburger.fr

NOUVEAU ! Téléchargez les règles simplifiées.

[NEW ! Download the simplified rules.](#)



Cahier des charges et règlement relatifs à la pratique de l'ArcTrap.

Organisation de tournois, démonstrations, entraînements ou initiations.

Sommaire :

- 1-Présentation.
- 2-Règlement général.
- 3-Implantation de l'aire de tir.
- 4-La sécurité.
- 5-Le matériel.
- 6-Arbitrage.
- 7-Assurance et responsabilités.

[Téléchargez le règlement officiel au format PDF](#)

ArcTRAP



**Cahier des charges et règlement
relatifs à la pratique de l'ArcTrap.**

Organisation de tournois, démonstrations, entraînements ou initiations.

